ESG Thema

nº 4 | Octobre 2021

Investir
dans
l'économie
circulaire:
boucler la
boucle





Introduction

L'économie circulaire peut être définie comme un système économique d'échanges et de production qui, à toutes les étapes du cycle de vie des produits, vise à accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources et à réduire l'impact environnemental tout en améliorant le bien-être des individus. (1)

Comprendre pourquoi nous devons passer d'un modèle linéaire à un modèle circulaire est pour notre avenir. Des lois essentiel contraignantes sont en train d'être adoptées dans de nombreux pays, notamment dans l'Union européenne et vont changer la manière dont les entreprises peuvent produire et vendre leurs produits au cours des prochaines décennies. De plus, la production de biens et la gestion des terres représentent 40 % des émissions de CO2. Embrasser les principes de l'économie circulaire, notamment en prolongeant la durée de vie des produits, en éliminant les déchets, en réutilisant les produits et les composants et en recyclant les matériaux, peut contribuer à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici 2100,

comme le prévoit l'accord de Paris.

Cette étude présente les grands principes de l'économie circulaire, ainsi que les raisons pour lesquelles il est nécessaire de s'éloigner de nos modèles linéaires de production et de consommation. Les gouvernements étant de plus en plus déterminés à réglementer l'économie circulaire, celle-ci continuera à offrir aux investisseurs un large éventail d'opportunités pour financer ce modèle économique centré sur la gestion et l'utilisation durables des ressources.

1. Définitions multiples pour un même objectif

L'économie circulaire implique un changement de notre modèle économique, afin de produire des biens de consommation durables, tout en protégeant la nature (en lui laissant le temps de se régénérer) et en assurant le bien-être de chacun.

Ce nouveau modèle économique se traduit par :

- Une meilleure gestion et utilisation des ressources naturelles
- Des biens conçus et produits pour durer
- Des consommateurs informés des impacts environnementaux de ce qu'ils achètent et qui consomment de manière raisonnée
- Un système plus efficace de gestion des produits en fin de vie, permettant de récupérer davantage de matières premières secondaires.

Chaque étape de la production d'un produit ou d'un bien de consommation doit donc être considérée au regard de cette définition.

Pourtant, le concept d'économie circulaire est en constante évolution et il n'existe pas de définition universelle.

Chacune des organisations ci-dessous propose une vision différente de l'économie circulaire, insistant davantage sur l'une ou l'autre de ses caractéristiques. Toutefois, toutes s'accordent sur le fond, à savoir, la nécessité de limiter l'impact des activités humaines sur la nature.

La définition que nous avons choisie chez Amundi se fonde sur les travaux de l'ADEME, de la Fondation Ellen MacArthur et de la Commission européenne:

1. ADEME

« Selon l'ADEME, l'économie circulaire peut être définie comme un système économique d'échanges et de production qui, à toutes les étapes du cycle de vie des produits (biens et services), vise à accroître l'efficacité de l'utilisation des ressource et à réduire l'impact sur l'environnement tout en améliorant le bien-être des individus. » L'ADEME a une vision systémique de l'économie circulaire. Il s'agit avant tout d'inventer un nouveau modèle économique dont l'objectif premier est de réduire l'impact environnemental des biens et produits que les sociétés humaines utilisent tout en leur permettant d'accroître leur bien-être.

2. FONDATION ELLEN MACARTHUR

« L'économie circulaire nous apporte les outils pour lutter ensemble contre le changement climatique et la perte de biodiversité, tout en répondant à d'importants besoins sociaux. Elle est source de prospérité, d'emploi et de résilience tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, les déchets et la pollution. »

La Fondation Ellen MacArthur a une vision centrée sur la protection de la nature et se concentre sur le fait que l'économie circulaire doit par nature être restauratrice et régénératrice, en limitant la production de déchets et/ou en les recyclant pour fabriquer de nouveaux produits.

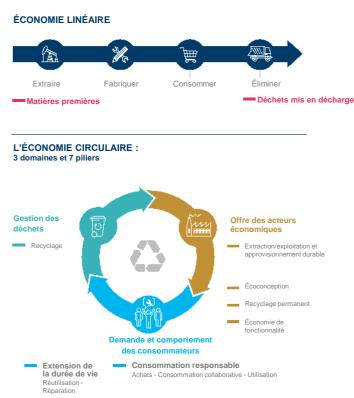
1. COMMISSION EUROPÉENNE

« Une économie circulaire vise à maintenir la valeur des produits, des matériaux et des ressources le plus longtemps possible en les réintégrant dans le cycle des produits à la fin de leur utilisation, tout en minimisant la production de déchets. »

La Commission européenne a une vision économique et s'intéresse au maintien de la valeur marchande des produits tout au long de leur vie, notamment grâce à la valeur marchande des matériaux recyclés pouvant être intégrés dans de nouveaux produits.

La logique qui sous-tend l'économie circulaire est que nous vivons dans un monde dont les matériaux et les ressources naturelles sont limités. Il n'est plus possible de continuer à les gaspiller comme nous le faisons dans le modèle linéaire : soit nous serons confrontés à des pénuries de ressources naturelles, soit nous exercerons une pression trop forte sur l'environnement, le détruisant alors que nous en sommes totalement dépendants.

Graphique 1 : Économie linéaire vs circulaire



Sources: Closed Loop Partners 2020, Amundi - Rapport d'engagement 2020.

Les textes de loi promouvant l'économie circulaire ont commencé à fleurir, notamment en Europe. L'Union européenne s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et à dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources. Cet engagement découle d'un constat simple : le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent des menaces existentielles pour l'Europe et le monde. L'UE cherche à accélérer la transition vers un modèle de croissance régénérateur et à maintenir sa consommation de ressources dans la limite des capacités planétaires. Son objectif est de doubler son taux d'utilisation de matériaux circulaires d'ici 2030.

Un des éléments clés de la transformation économique de l'UE repose sur la mobilisation de l'industrie pour une économie propre et circulaire, à travers le Nouveau plan d'action pour l'économie circulaire adopté en mars 2020. Cette nouvelle stratégie marque un tournant dans la définition de ce qu'est l'économie circulaire. En effet, il n'est plus simplement question du traitement des déchets ou du recyclage, mais d'un modèle entièrement nouveau dans lequel chaque étape du processus de production doit être repensée. Ici, le recyclage n'est plus qu'un pilier parmi d'autres de l'économie circulaire, aux côtés de l'éco-conception, la prolongation de la durée de vie ou l'économie de fonctionnalité.

Cette évolution de la définition est illustrée par le vote, en février, du Parlement européen d'un « droit à la réparation » au titre duquel chaque nouvelle machine à laver, sèche-cheveux, réfrigérateur ou écran vendu dans les pays de l'Union européenne doit pouvoir être réparé pendant 10 ans.

Des exigences similaires furent formulées en novembre 2019 pour les smartphones, les ordinateurs portables et d'autres appareils électroniques grand public.

L'objectif est donc clair : la durabilité est le maître mot et tous les moyens peuvent être utilisés, au-delà du recyclage et du traitement des déchets.

2. Pourquoi maintenant?

Le modèle économique linéaire que nous connaissons aujourd'hui se décompose en extraction, production, consommation et élimination. Depuis le XIXe siècle, la croissance économique repose sur l'extraction de plus en plus intensive de ressources naturelles, la production croissante de biens standardisés, la consommation et le renouvellement toujours plus fréquents de ces biens et enfin leur élimination.

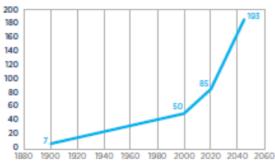
L'extraction de ressources naturelles inclut aussi bien les ressources non renouvelables, telles que les matières premières minérales et les combustibles fossiles, que les ressources renouvelables telles que l'air, l'eau, le sol ou la faune et la flore.

L'explosion démographique et économique du XXe siècle et l'avènement de la consommation de masse avec des produits bon marché et facilement remplaçables ont exercé une pression trop forte sur l'environnement et sonnent aujourd'hui le glas de cette économie linéaire. Celle-ci, en effet, a négligé deux points importants : nos réserves naturelles sont limitées et la nature a besoin de temps pour se régénérer et mettre de nouvelles ressources à disposition.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la population mondiale devrait atteindre les 9 milliards d'ici 2050 et la taille de l'économie mondiale devrait quadrupler, ce qui entraînera une hausse de la demande d'énergie et de ressources naturelles.

Alors que nous consommions 7 gigatonnes (Gt) de matières premières dans le monde en 1900, ce chiffre est passé à 50 Gt en 2000 et à 85 Gt en 2020 (Krausmann, 2009) tandis que les estimations annoncent 183 Gt en 2050 (PNUE, 2016).

Graphique 2 : Consommation exponentielle de matières premières aux XXe et XXIe siècles



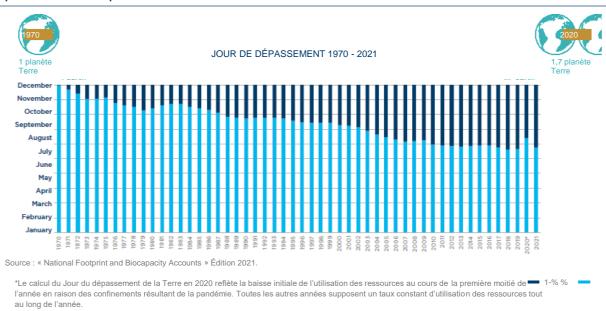
Les ressources naturelles de la Terre seront insuffisantes pour faire face à l'explosion de la consommation.

Source: Krausmann, 2009 et PNUE, 2016.

Selon les experts scientifiques, à un tel rythme d'extraction, certaines matières premières comme le nickel, le cuivre, le manganèse ou le cobalt s'épuiseront dans les 50 prochaines années.

Il en va de même pour les ressources naturelles renouvelables. Une ONG, le Global Footprint Network, indique chaque année l'épuisement des ressources naturelles en calculant le Jour du dépassement de la Terre. Celui-ci correspond au jour où la demande humaine en ressources et services écologiques au cours d'une année donnée dépasse ce que la Terre peut régénérer au cours de cette même année. Le monde est en déficit écologique depuis 1970. En 2019, le Jour du dépassement de la Terre (2) était le 29 juillet, ce qui signifie qu'il fallait 1,7 planète Terre pour soutenir la demande humaine annuelle sur l'écosystème, contre une seule planète en 1970. Depuis 2001, cette date est avancée en moyenne de 3 jours par an (3). Si la population mondiale atteint 9,6 milliards d'habitants d'ici 2050, l'équivalent de près de trois planètes pourrait être nécessaire pour fournir les ressources naturelles indispensables au maintien des modes de vie actuels.

Graphique 3 : Le Jour du dépassement de la Terre



Près de deux planètes Terre étaient nécessaires pour répondre à la demande annuelle des humains. Le Jour du dépassement de la Terre avance de 3 jours chaque année.

Le modèle linéaire consistant à produire toujours plus et à jeter de grandes quantités de déchets, sans aucun recyclage, est donc en contradiction avec les limites de la planète.

En fait, la société de consommation a donné naissance à une société de gaspillage. La production mondiale de déchets était estimée à 1,3 milliard de tonnes par an en 2012 contre 2,01 en 2018 (+55 %). Dans un scénario de maintien du *statu quo*, ce chiffre devrait atteindre 3,4 milliards de tonnes d'ici 2050 (+160 %) ⁽⁴⁾. Cette forte augmentation proviendra principalement des pays en développement d'Asie et d'Afrique. Parmi ces déchets, certains sont recyclables, comme le papier, le carton, le plastique, le métal et le verre: ils représentent 16 % des flux de déchets dans les pays à faible revenu et jusqu'à 50 % dans les pays à revenu élevé. Malgré ce taux élevé de déchets recyclables, seul un tiers des déchets produits dans les pays à revenu élevé est valorisé par le recyclage et le compostage.

En outre, les fabricants utilisent très peu de matériaux recyclés dans leurs produits : en moyenne, seulement 12 % des ressources matérielles

utilisées dans l'UE en 2016 provenaient de produits recyclés ou de matériaux récupérés (permettant ainsi d'économiser l'extraction de matières premières primaires).

Face à ces chiffres décevants, il est urgent de repenser nos modes de production afin d'assurer une meilleure recyclabilité des produits, dès leur conception, mais aussi d'améliorer les capacités de tri et de recyclage. Ceci permettra le développement d'un véritable marché pour les matières premières secondaires, limitant l'impact environnemental de la production manufacturière et en particulier son empreinte carbone.

En effet, la fabrication et le transport des produits contribuent fortement au réchauffement climatique. Or, si nous voulons limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C en 2100, conformément à l'Accord de Paris, le budget carbone dont nous disposons est compté. Le respect de ce budget carbone implique une réduction des émissions mondiales de CO₂, soit par des produits consommant moins d'énergie et de ressources naturelles, soit par une diminution de notre production et de notre consommation de biens.

3. L'économie circulaire : un outil pour lutter contre le changement climatique

Dans ce contexte, l'économie circulaire peut être un excellent outil pour limiter le réchauffement climatique.

Entre 1950 et 2020, les émissions de ${\rm CO}_2$ dans l'atmosphère sont passées de 6 milliards de tonnes à 36 milliards de tonnes, soit une multiplication par 6 en 60 ans

(et par 18 par rapport à 1900). Cette augmentation des émissions de CO₂ dans l'atmosphère est directement liée aux activités humaines et en particulier à la production industrielle et manufacturière, qui selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) se place au troisième rang des secteurs qui émettent le plus.

Les choix industriels et de consommation que nous avons faits et continuons à faire, ainsi que la linéarité de notre économie basée sur le principe « extraire, produire, consommer, jeter » expliquent cette augmentation des émissions de CO₂.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a défini le budget carbone que nous pouvons encore dépenser et ainsi limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C : « Au 1er janvier 2018, il nous restait 420 Gt de CO₂ dans notre "budget carbone" si nous voulons avoir 67 % de chances de rester sous la barre des 1,5 °C d'augmentation de température d'ici 2100 ». ⁽⁵⁾ Nous émettons actuellement environ 40 Gt de CO₂ chaque année, ce qui signifie que notre budget CO₂ associé à un réchauffement de 1,5 °C sera épuisé d'ici à 2030 si les émissions restent au niveau de la fin des années 2010.

Au-delà de 2 °C, les scientifiques estiment que les conséquences sur l'habitabilité de la planète seront considérables⁽⁶⁾.

Si nous voulons réduire radicalement nos niveaux actuels d'émissions de CO_2 , nous devons imaginer un nouveau modèle économique dans lequel la production et la consommation sont moins émissives. L'économie circulaire, en permettant de limiter l'extraction des ressources naturelles, en limitant la production grâce à l'allongement de la durée de vie des produits et en permettant un meilleur recyclage des matériaux, peut jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs mondiaux en matière de climat.

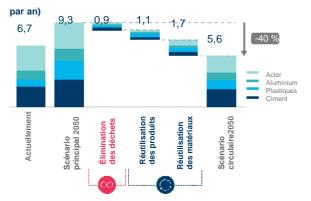
La décarbonation du secteur de l'énergie est nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Ce sera toutefois insuffisant, car 45 % des émissions de ${\rm CO_2}$ sont directement liées à la production de biens et à la gestion des sols. Une transformation en profondeur de nos modes de production et d'utilisation des biens est donc nécessaire.

Une étude réalisée en 2019 par la Fondation Ellen MacArthur démontre que l'application de stratégies d'économie circulaire dans seulement cinq domaines clés (le ciment, l'aluminium, l'acier, les plastiques et l'alimentation) peut éliminer plus de 40 % des émissions restantes liées à la production de biens. Cela correspond à 3,7 milliards de tonnes d'équivalent CO_2 en 2050 et équivaut à une réduction à zéro des émissions actuelles de l'ensemble des transports $^{(7)}$.

Trois grands facteurs peuvent contribuer à réduire les émissions de CO₂ grâce à une production adaptée des quatre matériaux clés que sont le ciment, l'aluminium, l'acier et les matières plastiques :

- L'élimination des déchets peut contribuer à réduire les émissions de CO₂ de 0,9 milliard de tonnes par an (-9,6 %) : une telle réduction est possible en recourant à des conceptions économes en matériaux pour les bâtiments, des processus de construction industrialisés et des conceptions légères pour les véhicules. Il est ainsi possible de réduire la quantité de matériaux utilisés dans les produits et les biens et de réduire la production de déchets lors de la construction.
- La réutilisation des produits peut contribuer à réduire les émissions de CO₂ de 1,1 milliard de tonnes par an (-12 %) : de nouveaux modèles commerciaux tels que la location, le partage et le paiement à l'usage peuvent accroître l'utilisation des produits et prolonger leur durée de vie grâce à la réutilisation, à la remise à neuf et au réusinage. Ces nouveaux modèles permettent de réduire le besoin de nouveaux produits et de traitements de fin de vie. Les besoins en matériaux neufs, tels que l'acier, les plastiques, le ciment et l'aluminium, diminuent également, de même que les émissions de CO₂.
- La réutilisation des matériaux peut contribuer à réduire les émissions de CO₂ de 1,7 milliard de tonnes par an (-18 %) : les nouveaux modèles économiques reposant sur la collecte, le tri et le recyclage contribuent à réduire les émissions. L'augmentation des taux de recyclage permet de diminuer la demande en matériaux neufs, ce qui contribue à réduire les émissions provenant de la production et de l'incinération en fin de vie en utilisant des installations moins gourmandes en énergie par rapport à la production de matériaux neufs.

Graphique 4 : Émissions mondiales de CO₂ provenant de la production de quatre matériaux clés (milliards de tonnes de CO₂



Nous pouvons réduire nos émissions de GES de 40 % en 2050 grâce à l'économie circulaire. Source : Fondation Ellen MacArthur, 2019.

Les limites de notre planète et le changement climatique nous obligent à revoir notre modèle d'économie linéaire et à le remplacer par un modèle circulaire qui permettra d'extraire moins de matériaux de la Terre, de mieux utiliser les produits dont nous disposons et de mieux les recycler.

Notre industrie doit évoluer : c'est ce que soulignent le Pacte vert pour l'Europe et le Nouveau plan d'action pour l'économie circulaire.

4. Quelles implications pour les investisseurs ?

La transition vers une économie circulaire offre aux investisseurs d'importantes opportunités à long terme estimées à environ 4 500 milliards de dollars à travers le monde d'ici 2030. (8)

Bien qu'il n'en soit encore qu'à ses débuts, le marché du financement de l'économie circulaire a décollé au cours des dernières années, démontrant que les investisseurs se saisissent des nouvelles opportunités qui se présentent dans les classes d'actifs et les secteurs. Il existe plusieurs façons pour les investisseurs de s'impliquer. Tout d'abord, ils peuvent se tourner vers les marchés privés pour financer les entreprises de l'économie circulaire. Ils peuvent également choisir

d'investir activement sur les marchés boursiers en favorisant les entreprises qui présentent de bonnes performances en matière d'économie circulaire. Certains investisseurs se sont également tournés l'investissement passif, en répliquant la performance d'indices ciblant les leaders de l'économie circulaire. Par ailleurs, le dialogue peut être un moyen efficace d'encourager les entreprises à améliorer leurs pratiques en adoptant les principes de l'économie circulaire. Amundi se concentre actuellement sur le dialogue avec des entreprises de différents secteurs afin d'influencer leurs modèles économiques et de faire connaître les meilleures pratiques dans l'ensemble de l'économie.

Opportunité d'investissement

En matière d'économie circulaire, les opportunités d'investissement peuvent être diverses et offrir des rendements attractifs. Parmi celles-ci figurent des opportunités dans différents secteurs, comme le bâtiment, la mobilité, l'alimentation, la mode, les emballages, etc. En plus d'offrir un potentiel de croissance de l'économie circulaire, ces opportunités peuvent aider à atteindre certains objectifs gouvernementaux plus larges, tels que les Objectifs de développement durable (ODD). Par exemple, I'ODD 12 « Consommation et production responsables » peut être particulièrement pertinent pour les investisseurs qui cherchent à s'aligner sur les objectifs mondiaux de développement durable. Il souligne l'importance de dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement et fondamentalement de « faire plus avec moins ». (9)En plus des ODD, d'autres programmes complets d'économie circulaire existent, comme, par exemple, celui développé par la Fondation Ellen MacArthur.

Les fonds privés sont, en outre, complétés par des sources de financement publiques. En 2019, la Banque européenne d'investissement (BEI) a lancé une initiative conjointe, portant sur l'économie circulaire, en collaboration avec les plus grandes banques et institutions nationales de développement de l'UE.

Cette initiative vise à fournir 10 milliards d'euros d'investissements disponibles jusqu'en 2023, sous forme de prêts, de prises de participation ou de garanties aux projets éligibles.

Les gouvernements et les régulateurs financiers ont leur rôle à jouer pour intensifier les investissements dans ce domaine. En effet, les investisseurs ont besoin de définitions et de paramètres normalisés pour les investissements dans l'économie circulaire. À cet égard, la taxonomie de l'UE fournit une orientation en intégrant l'économie circulaire au nombre des éléments clés permettant de classer les activités économiques durables et neutres sur le plan climatique.

Gestion du risque

Les banques centrales et les régulateurs financiers pourraient également gagner à étendre leurs évaluations des risques et leurs modélisations financières au-delà des questions de changement climatique, en analysant le potentiel de l'économie circulaire pour faire face à ces risques. De fait, les opportunités liées à l'économie circulaire peuvent permettre de développer des analyses de scénarios sur des solutions qui pourraient compléter l'accent mis actuellement sur les mesures du côté de l'offre par des changements du côté de la demande (par exemple, l'électrification des voitures par rapport aux solutions d'autopartage).

Dialogue

Enfin, le dialogue avec les entreprises peut être un outil utile pour comprendre la mise en œuvre de l'économie circulaire dans la pratique et les principaux problèmes qui y sont associés. Il peut également permettre aux investisseurs d'identifier des solutions d'économie circulaire viables qui ont été testées par des entreprises, ainsi que les meilleures pratiques dans chaque secteur. À moyen/long terme, au-delà des ajustements marginaux de leurs modèles économiques, les entreprises seront encouragées à mettre en œuvre des changements plus radicaux. En définitive, les investisseurs ont la possibilité d'inciter les entreprises à adopter les principes de l'économie circulaire tout au long de la chaîne de valeur, de l'écoconception aux traitements en fin de cycle.

Amundi a été particulièrement active sur le front du dialogue avec les entreprises pour promouvoir l'adoption des principes de l'économie circulaire. En 2020, nous avons lancé une campagne de dialogue sur trois ans avec des entreprises des secteurs de l'électronique et des technologies, des batteries et des véhicules, du textile et de la construction et du bâtiment. Au total, 27 entreprises basées dans le monde entier, d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie ont accepté de répondre à nos questions sur ce sujet. Amundi a développé un outil d'évaluation propriétaire, qui évalue les entreprises selon quatre critères :

- 1. Quelle est l'importance de l'économie circulaire dans les instances de gouvernance et dans la stratégie de l'entreprise ?
- 2. Quel est le degré d'ambition des engagements de l'entreprise en matière d'économie circulaire ?
- 3. Comment l'économie circulaire est-elle mise en œuvre dans l'activité au quotidien ?
- 4. Comment l'entreprise essaie-t-elle de rendre ses produits plus durables ?

Globalement, les résultats du dialogue ont montré que, malgré des niveaux de maturité variables, trois secteurs sont clairement en avance : l'électronique et la technologie, le textile et l'automobile. En revanche, dans le secteur de la construction et du bâtiment, nous constatons que l'économie circulaire n'en est qu'à ses débuts. À l'avenir, Amundi concentrera le dialogue sur des domaines prioritaires, qui varieront en fonction du type d'entreprise et du niveau de maturité dans chaque secteur, afin de garantir que nos engagements aient le plus grand impact possible. Heureusement, les lois à venir, notamment au niveau européen, inciteront également les entreprises à se détourner de décennies de produits faciles à remplacer et à prendre en compte des considérations environnementales telles que la longévité et la recyclabilité des produits.

En conclusion, l'économie circulaire vise à remédier aux effets négatifs sur l'environnement de la logique de l'économie linéaire consistant à « extraire, fabriquer, jeter ». Mais surtout, elle représente un changement systémique dans notre façon de produire et de consommer, permettant de renforcer la résilience à long terme et offrant des avantages environnementaux et sociétaux. Les investisseurs ont tout intérêt à considérer les opportunités dans ce domaine, car elles peuvent les aider à atteindre leurs objectifs à court et à long terme, tout en leur permettant de participer à l'optimisation de l'utilisation et de la circulation des ressources.

Sources :

- 1.ADEME, https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire.
- 2. Date à laquelle la demande humaine en ressources et services écologiques dépasse ce que la Terre peut régénérer au cours de l'année en question.
- 3. Si nous excluons l'année 2020 pour laquelle le jour de dépassement de la Terre était le 29 août en raison de l'épidémie de Covid-19.
- 4. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30317
- 5. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/06/SR15_Full_Report_Low_Res.pdf
- 6. Rapport GIEC 2018
- $7. \underline{https://circulareconomy.europa.eu/platform/sites/default/files/emf_completing_the_picture.pdf$
- $8. \underline{https://www.closedlooppartners.com/wp-content/uploads/2021/02/Closed-Loop-Partners-2020-Impact-Report-3.pdf}$
- 9. ODD 12 de l'ONU Consommation et production responsables
- https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-consumption-production/.

Net zéro et économie circulaire dans le secteur de la mode

Le vrai coût de la mode

On estime que le secteur de la mode est responsable d'environ 4 à 10 % des émissions annuelles mondiales de carbone. (1),(2) En 2015, les émissions de GES dues à la production textile ont totalisé 1,2 milliard de tonnes d'équivalent CO₂ (3), soit plus que les vols internationaux et le transport maritime réunis. (4) Une tonne de textiles génère environ 17 tonnes d'équivalent CO₂, contre 3,5 tonnes pour le plastique et moins d'une tonne pour le papier. (5) Si le secteur continue sur sa lancée, il pourrait utiliser plus de 26 % du budget carbone total associé à une trajectoire à deux degrés (6).

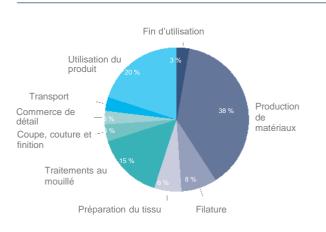
Tous les maillons de la chaîne de valeur de l'habillement ont des retombées en termes d'émissions. Tout d'abord, les vêtements en polyester sont une sorte de plastique, ce qui signifie qu'ils sont dérivés du pétrole. L'industrie textile utilise 98 millions de tonnes de pétrole par an, chiffre qui devrait passer à 300 millions d'ici 2050 au rythme actuel (7), augmentant ainsi considérablement les émissions mondiales de CO2. Deuxièmement, en ce qui concerne la production, si l'électricité produite à partir du charbon a diminué dans les pays occidentaux, elle est en hausse dans de nombreux pays producteurs de vêtements et de chaussures, comme le Vietnam, l'Inde, le Bangladesh et la Chine (8). Enfin, en ce qui concerne la fin de cycle des produits, chaque seconde, une charge de vêtements de la taille d'un camion à ordures est soit brûlée, soit mise en décharge.

Atteindre la neutralité carbone

La Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique contribue à guider le secteur vers la neutralité carbone en 2050 au plus tard, afin de maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5 °C. Cette Charte comprend un objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et un engagement à analyser et à définir une trajectoire de décarbonation pour le secteur de la mode, sur la base de Science Based Targets (Objectifs fondés sur la science).

(9) Les fibres synthétiques peuvent mettre jusqu'à 200 ans à se décomposer, tandis que les fibres 100 % naturelles comme le coton et la laine génèrent du méthane lorsqu'elles sont mises en décharge, ce qui a un effet 84 fois supérieur à celui du CO₂ à court terme sur le réchauffement de la planète. La prise en compte des émissions de méthane comme celles provenant de l'industrie textile jouera donc un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. L'engagement mondial en faveur du méthane (*Global Methane Pledge*) qui sera pris lors de la COP26 vise à faire un premier pas dans cette direction. (10)

Graphique 1 : Émissions de gaz à effet de serre le long de la chaîne de valeur d'un vêtement



Source : McKinsey & Company & Global Fashion Agenda, 2020 ; Amundi Asset Management.

Parmi les domaines prioritaires pour garantir l'alignement sur la trajectoire Net Zéro figurent les matières premières, la fabrication et l'énergie, la logistique, ainsi que les émissions liées aux marques et aux détaillants, entre autres.

Tout sur les émissions de scope 3

Les émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne de valeur (appelées émissions de scope 3) sont conséquentes dans ce secteur. Celles-ci comprennent les émissions en aval et en amont, et sont également les plus difficiles à mesurer.

Conformément à l'initiative Science Based Targets (SBTi), si les émissions de scope 3 d'une entreprise représentent 40 % ou plus du total des émissions

des scope 1, 2 et 3, un objectif spécifique pour le scope 3 est requis. Dans le cadre d'un objectif scope 3, les entreprises doivent fixer un ou plusieurs objectifs d'émissions pour les fournisseurs ou des objectifs en matière d'engagement des clients. En outre, conformément à la norme de comptabilité et de reporting du GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3), ces émissions doivent couvrir au moins deux tiers des émissions totales du Scope 3.

Les avantages de l'économie circulaire pour le climat

L'économie circulaire est une expression clé dans le secteur de la mode, qui a été présentée comme un moyen d'aider à résoudre le problème des déchets de l'industrie de la mode qui résulte du caractère linéaire de ses processus. Cependant, une économie circulaire pour les textiles pourrait également réduire considérablement les émissions de carbone et aider le secteur à mieux s'aligner sur une trajectoire de 1,5 °C. Par exemple,

si la durée d'utilisation des vêtements doublait en moyenne, les émissions de gaz à effet de serre diminueraient d'environ 44 %.

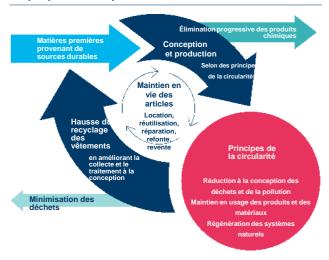
En outre, si les textiles étaient fabriqués à partir de matériaux recyclés, ils génèreraient moins d'émissions que les articles fabriqués à partir de matériaux neufs. On estime par exemple que le remplacement du polyester par son équivalent recyclable, le rPET, permettrait de réduire les émissions d'équivalent CO_2 jusqu'à 40 %. (12) Ceci, combiné à l'utilisation de matériaux et de processus de production bas carbone (et notamment le recours accru aux énergies renouvelables) permettrait de réduire davantage les émissions de gaz à effet de serre liées au scope 3 et de mieux aligner l'industrie sur les objectifs de neutralité carbone. McKinsey estime cette réduction des émissions à environ 1,1 milliard de tonnes d'équivalent CO_2 d'ici 2030. (13)

Qu'est-ce qu'un modèle circulaire ? Repenser le cycle de vie des vêtements, de leur conception au traitement des déchets

Pour tirer parti de ces avantages, l'industrie de la mode doit passer à un modèle circulaire afin d'allonger la durée de vie des vêtements et, en fin de compte,

réduire l'intensité des émissions de chaque article. Cela implique la promotion de la location, de la revente et de la réparation des vêtements, ainsi que l'augmentation de la collecte et du recyclage des vêtements afin de fabriquer de nouveaux articles à partir de vieux vêtements au lieu de les envoyer à la décharge.

Graphique 2 : Principes de la circularité



Source : Fondation Ellen MacArthur.

La réduction des émissions de scope 3 est un élément essentiel du modèle circulaire

Il est important de noter que la régénération des écosystèmes naturels est également un élément clé de la circularité selon la Fondation Ellen MacArthur. Celle-ci précise ainsi qu'il faut se tourner vers l'agriculture régénératrice lorsque le recyclage des matériaux n'est pas possible et veiller à ce que les processus de production réduisent la consommation d'énergie, d'eau et les déchets (ce qui revient

à s'attaquer aux impacts de scope 3). Ainsi, les objectifs d'émissions pour les fournisseurs sont à la fois essentiels en termes de neutralité carbone et pour la mise en place d'une économie circulaire.

Les modèles circulaires ont leurs propres considérations climatiques

De nombreuses entreprises du secteur de la mode sont en train d'intégrer les principes de l'économie circulaire, en plus de leurs engagements climatiques. Certaines entreprises se sont ainsi fixées pour objectif d'augmenter la part des matériaux recyclés dans leurs produits ou de s'associer à des start-up sur les marchés de la location et de la revente pour contribuer à prolonger la durée de vie de leurs produits.

Il est important de noter que, si la circularité peut jouer un rôle clé dans la réalisation des objectifs de neutralité carbone en aidant à réduire les émissions résultant de la production de matériaux, les opportunités d'économie circulaire peuvent avoir leurs propres considérations climatiques.

Par exemple, dans une étude récente publiée en 2021 dans *Environmental Research Letters*, les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées en fonction de cinq manières différentes de conserver puis de se débarrasser des vêtements, dont un mode linéaire de référence,

l'utilisation prolongée, la revente, le recyclage et la location. Selon cette étude, la location de vêtements a l'impact climatique le plus élevé de tous, plus encore que la mise en décharge des vêtements. Le recyclage a également un impact carbone élevé en raison des émissions générées par le processus de recyclage.

Par ailleurs, l'étude s'est basée sur l'utilisation des modes de transport actuels, alors que si les entreprises utilisaient des modèles de transport à émissions nulles ou faibles, comme les coursiers à vélo et les consignes à colis, la revente deviendrait plus compétitive d'un point de vue climatique.

Les évaluations de cycle de vie peuvent fournir des indications en matière de circularité et de neutralité carbone.

Il est important de retenir que tout nouveau modèle économique s'accompagne à la fois d'opportunités et de coûts. Pour s'attaquer à ces problèmes, les entreprises doivent tenir compte des analyses de cycle de vie dans leurs nouvelles stratégies circulaires et leurs nouveaux modèles économiques, afin de prendre des décisions avisées et de garantir leur alignement avec les objectifs de neutralité carbone.

La circularité et la neutralité carbone doivent aller de pair : un défi de taille

Il est indéniable que l'industrie de la mode a un impact environnemental significatif et qu'elle doit opérer des changements importants dans les années à venir. Cela implique de prendre des décisions difficiles pour trouver des modèles économiques circulaires qui réduisent son impact sur l'environnement et respectent les objectifs de neutralité carbone. Bien que s'attaquer aux impacts de pollution du secteur tout en s'alignant sur les objectifs d'émissions constitue un défi de taille, ce n'est pas impossible. Il faudra, pour ce faire, s'appuyer sur de solides analyses du cycle de vie, permettant aux décideurs, à tous les niveaux de l'entreprise, de prendre des décisions en connaissance de cause afin d'identifier les opportunités gagnant-gagnant en matière de circularité et de neutralité carbone.

Un moyen efficace et concret d'encourager les entreprises à adopter de meilleures pratiques est le dialogue.

Lancé en 2020, le dialogue thématique d'Amundi, dont l'économie circulaire est un sujet de premier plan, couvre de nombreux secteurs d'activité. En ce qui concerne le secteur de l'habillement et des chaussures, le dialogue a principalement concerné sept entreprises européennes. Jusqu'à présent, le dialogue d'Amundi s'est concentré sur deux éléments clés : l'élimination des déchets et de la pollution dès la conception et le maintien en usage des produits et des matériaux.

Comme la circularité doit aller de pair avec les engagements climatiques fondés sur les SBT, Amundi dialogue également avec les entreprises de différents secteurs pour les inviter à s'engager, à fixer ou à mettre à niveau leurs objectifs climatiques afin de les aligner sur les SBTi.

En conclusion, un large éventail d'opportunités liées au climat et à l'économie circulaire reste encore

inexploité par l'industrie de la mode. Ces opportunités pourraient en outre être tout à fait compatibles avec la croissance économique du secteur. En effet, selon certaines estimations, si l'industrie s'attaquait aux impacts négatifs de ses activités, le bénéfice global pour l'économie mondiale se chiffrerait à environ 160 milliards d'euros d'ici 2030. Toutefois, pour y parvenir,

un simple ajustement des activités visant à réduire l'empreinte environnementale négative de la mode ne suffit pas. Plus que jamais, le secteur doit s'engager dans un changement systémique pour renforcer sa résilience à long terme et s'aligner sur les objectifs de neutralité carbone fixés par l'Accord de Paris.

Sources:

- 1. https://www.worldbank.org/en/news/feature/2019/09/23/costo-moda-medio-ambiente.
- 2. https://www.mckinsey.com/~/media/McKinsey/Industries/Retail/Our%20Insights/Fashion%20on%20climate/Fashion-on-climate-Full-report.pdf.
- 1. Ellen MacArthur, « A New Textiles Economy », 2017.
- 2. Agence internationale de l'énergie, « Energy, Climate Change & Environment : 2016 insights » (2016), p.113.
- 3. Eunomia, « The potential contribution of waste management to a low carbon economy » (2015).
- 4. Par rapport à la trajectoire 2 °C de l'AIE pour 2050 qui prévoit 15,3 gigas tonnes d'équivalent CO₂.
- 5. Ellen MacArthur, « A New Textiles Economy », 2017.
- 6. https://sciencebasedtargets.org/resources/legacy/2019/06/SBT_App_Guide_final_0718.pdf.
- 7. Ellen MacArthur, « A New Textiles Economy », 2017.
- 8. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_21_4785.
- 9. Initiative Science Based Targets.
- 10.TextileExchange, 2018.
- 11.https://www.mckinsey.com/industries/retail/our-insights/fashion-on-climate.



Avertissement

Le présent document est communiqué à titre purement informatif. Il ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat, ni une recommandation de titre ou d'un quelconque autre produit ou service. Les titres, produits ou services visés peuvent ne pas être enregistrés à la vente auprès de l'autorité compétente de votre juridiction et peuvent ne pas être agréés ou supervisés par une autorité gouvernementale ou similaire de votre juridiction. Les informations contenues dans le présent document sont réservées à votre usage interne, ne peuvent pas être reproduites ou rediffusées sous une quelconque forme et ne peuvent pas servir de base ou de composante d'un quelconque instrument ou produit financier ou indice. En outre, aucun élément du présent document n'est destiné à fournir un conseil fiscal, juridique ou d'investissement.

Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans le présent document proviennent d'Amundi Asset Management S.A.S. et sont datées de septembre 2021. La diversification ne saurait garantir un gain ou protéger contre une perte. Les informations contenues dans le présent document sont indiquées « en l'état » et l'utilisateur assume pleinement les risques liés à toute exploitation qui en serait faite. Les données historiques et analyses ne doivent pas être considérées comme une indication ou garantie d'une analyse de performance future, prévision ou prédiction. Les opinions exprimées au sujet des tendances du marché et de l'économie sont celles de l'auteur et pas nécessairement d'Amundi Asset Management S.A.S. Elles sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des conditions de marché et autres, et aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que la performance des pays, marchés ou secteurs sera telle qu'anticipée. Ces opinions ne doivent pas être utilisées comme un conseil d'investissement, une recommandation à l'égard d'un titre ou une indication de transaction pour un quelconque produit d'Amundi. Les investissements impliquent des risques, notamment politiques, de marché, de liquidité et de change. De plus, Amundi ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif ou consécutif (y compris, à titre non exhaustif, en cas de manque à gagner) ou de tout autre dommage résultant de son utilisation.

Document publié par Amundi Asset Management, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 1 086 262 605 € - Société de gestion de portefeuille régie par l'AMF sous le numéro GP04000036 – Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris – www.amundi.com - Crédits photo : Gettyimages - Édition : Atelier Art6